

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
29/05/2019	10/09/2019	2019-4046

1. Intitulé du projet

Aménagement de l'espace public du port de la Guittière

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Commune de Talmont Saint Hilaire

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur Maxence DE RUGY - Maire

RCS / SIRET

2 1 8 5 0 2 8 8 8 0 0 1 7

Forme juridique

Collectivité territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
41. Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs. a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus.	Le projet consiste en l'aménagement de la partie urbaine du port ostréicole de la Guittière conduisant à aménager des espaces de stationnement (52 places). Aujourd'hui ces espaces de stationnement existent mais ne sont pas formalisés. Le projet consiste à les réorganiser et les formaliser en évitant les espaces remarquables du littoral, ne soumettant ainsi pas le projet à demande d'examen au cas par cas au regard de la catégorie de projet 14 de l'annexe à l'article R.122-2 du CE.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet porte sur l'aménagement des espaces publics du port ostréicole de la Guittière à Talmont Saint Hilaire (Vendée). La Commune, porteuse du projet, souhaite aménager les espaces publics du Port de la Guittière afin d'améliorer la perception de ce site emblématique de Talmont-Saint-Hilaire.

Les travaux portent sur la voirie existante avec reprise des enrobés, création d'une voie partagée (piétonne et cyclable), aménagement de massifs verts. Le projet prévoit également de reprendre un espace vert avec les sanitaires et l'aménagement d'une zone de pique-nique sur une zone enherbée déjà occupée (stockage de matériels ostréicoles)

4.2 Objectifs du projet

Le projet remplit plusieurs objectifs:

Objectifs touristique et sécuritaire :

Objectifs environnemental et paysager :

Cf. note d'accompagnement jointe à ce formulaire: chapitre 1.2 objectifs du projet

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux porte sur la voirie existante avec reprise des enrobées et intégration d'une voie partagée (cyclable et piétonne), de massifs végétalisés et de mobiliers urbains (stationnement vélos, bancs,)

Une aire de pique-nique et un espace végétalisé avec reprise des sanitaires existant sont également prévus. Ces aménagements légers ne seront pas de nature à modifier la contexte initial de ces espaces.

Aucune période de travaux n'est imposée dans la mesure où ceux-ci se situent en dehors des habitats à enjeux, et des habitats d'espèces.

Les bases travaux et les zones de stockages seront également localisés à l'écart des habitats à enjeux.

L'entreprise en charge des travaux devra respecter un cahier des charges de bonnes conduites environnementales et veiller à la gestion des déchets, disposer d'un kit anti-pollution.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Une fois les aménagements finalisés, la fréquentation n'est pas vouée à augmenter. Le site reprendra sa vocation initiale. Seule une meilleure organisation des flux et une mise en valeur d'un site historique, économique et social est visé

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?*La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).*

Dossier d'Incidences Natura 2000

Demande d'Autorisation spéciale au titre des Sites Classés/Inscrits

Permis d'Aménager

Demande de transfert de gestion du DPM

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Les travaux se réaliseront sur environ 300m de long sur la rue concernée par les aménagements. La largeur de rue moyenne est de 9m. La surface aménagée avoisine les 6 500m ² .	

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s)
d'implantation**Rue des Parcs à TALMONT SAINT
HILAIRE (Vendée)**Coordonnées géographiques¹**

Long. _ ° _ ' _ " _ Lat. _ ° _ ' _ " _

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. _ 1 ° 6 3 ' 2 3 " 20 Lat. _ 4 6 ° 4 3 ' 2 4 " 07

Point d'arrivée :

Long. _ 1 ° 6 3 ' 6 4 " 94 Lat. _ 4 6 ° 4 3 ' 2 4 " 66

Communes traversées :

Talmont Saint Hilaire

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 64.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type 2 (520005780) : " Zone de Talmont-Pointe du Payre". ZNIEFF de type 1 (520005781) : "Pointe du Payre, Marais sales et zones voisines à Jard-Sur-Mer".
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Talmont Saint Hilaire
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRL du Pays Talmondais sur les communes de Talmont Saint-Hilaire, Jard-sur-Mer et de Saint-Vincent-sur-Jard PPRL approuvé le 30 mars 2016
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Marais et village du Veillon 85 SI 05 b
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZSC FR5200657 " Marais de Talmont et zones littorales entre les Sables-d'Olonne et Jard-sur-Mer
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LA POINTE DU PAYRE, MARAIS ET BOIS DU VEILLON 85 SC 05 c

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	submersion marine
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	durant la période des travaux : déplacement des engins de chantier
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Durant la période des travaux 4 mois) en dehors de la période de forte affluence de la zone

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions		Rejets de vapeur d'eau durant la réalisation des enrobés		
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Objectif d'embellissement de la rue et son contexte direct
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Maintien des accès aux cabanes ostréicoles

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

le projet évite

- les habitats communautaires du secteur (dunes, prés salés,...)
- les habitats d'espèces protégées et ou à enjeux référencés dans les données Natura 2000 et celles recensées durant le diagnostic faune / flore réalisé.

Le projet permet de sécuriser les différents utilisateurs du site en canalisant les différents flux et en organisant la circulation et les stationnements.

Le projet a été articulé sur la base d'échanges avec différents utilisateurs du site notamment les ostréiculteurs, ainsi que les services en charge de la réglementation paysagère et environnementale (DREAL, DDTM85).

Cf. Note d'accompagnement aux chapitres 3, 4 et 5.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale dès lors que le projet évite les impacts sur le milieu naturel, valorise un espace économique et historique, organise et sécurise les utilisateurs. L'effet du projet doit être bénéfique socialement et économiquement pour l'activité ostréicole tout en maintenant les espaces naturels.

Le projet porte sur des aménagements existants, anthropisés, enrobés...

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié :	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) :	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe 7: formulaire d'évaluation des incidences Natura 2000

Annexe 8: note d'accompagnement du dossier d'incidences Natura 2000 et de demande d'examen au cas par cas

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Talmont-Saint-Hilaire

le.

27/06/2019

Signature



**Le Maire,
Maxence de RUGY**

